



Université de Bourgogne

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE RECHERCHE PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS DU SCRUTIN

COLLÈGE 1 : PROFESSEURS ET PERSONNELS ASSIMILÉS - SECTEUR Disciplines de santé

SCRUTIN DU 30 JANVIER 2024

(Scrutin de liste à 1 tour à la représentation proportionnelle - règle du plus fort reste sans panachage)

Vu les procès verbaux des opérations de vote et de dépouillement transmis par les bureaux de vote du COLLÈGE 1 :
PROFESSEURS ET PERSONNELS ASSIMILÉS - SECTEUR Disciplines de santé

A - Détermination du nombre de sièges à attribuer à chaque liste :

Nombre de sièges à pourvoir	3
Inscrits	105
Votants	63

Taux de participation	
Votants / Inscrits	60,00%

Suffrages à déduire	2
---------------------	---

Total des suffrages exprimés	61
------------------------------	----

Quotient électoral	20,33333
(suffrages exprimés / nombre de sièges à pourvoir)	

Intitulés des listes	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de sièges attribués par application du QE	Reste	Nombre de sièges attribués au titre du plus fort reste	Nombre total de sièges attribués par liste
Résister, rassembler, reconstruire : pour une université de service public, solidaire et démocratique	9	0	9	0	0
Ensemble pour une université européenne et engagée	52	2	11,333333	1	3
Total	61	2	20	1	3

B - Attribution des sièges et proclamation des élus :

Listes	Elus
Ensemble pour une université européenne et engagée	Romuald LEPERS
	Catherine VERGELY-VANDRIESSE
	Pierre-Grégoire GUINOT

Fait à Dijon, le 2 février 2024

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Les membres du Comité
Electoral Consultatif,

(Handwritten signatures and initials)

Page 1 de 1

(Handwritten signature: P. Lince)